

Original : anglais

Référence du document :	Document de travail 8
Titre :	Dispositifs ancrés de concentration de poissons : point de situation sur les activités en cours et à venir
Auteurs :	William Sokimi et Ian Bertram

Résumé/brève description/éléments clés :

Le présent document a pour objet de porter à l'attention de la treizième Conférence des directeurs des pêches les activités menées par la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins de la CPS à l'appui de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes nationaux de mouillage de dispositifs de concentration de poissons ancrés (DCPa).

Le document rend compte des avancées réalisées dans deux des domaines d'action retenus à l'issue de la douzième Conférence des directeurs des pêches : l'appui aux programmes de mouillage de DCPa ; et l'amélioration des outils de collecte de données, en vue du suivi de l'efficacité de ces programmes.

Malgré les contraintes de déplacement liées à la COVID-19, les actions de renforcement des capacités visant à répondre à ces besoins ont pu être menées dans le cadre de formations à distance. On trouvera au présent document des informations détaillées sur les services de renforcement des capacités et de soutien fournis aux membres dans ce contexte et sur les nouvelles techniques de pêche ciblant les petites espèces pélagiques sous-exploitées.

Les membres sont invités à :

- prendre note des progrès réalisés à ce jour dans l'élaboration de mesures d'appui au mouillage de DCP ancrés dans la région ;
- informer la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins de leurs besoins prioritaires en matière d'aide à la mise en place/au renforcement des stratégies et des capacités nationales de mouillage de DCP ancrés et de suivi de l'efficacité de ces dispositifs (captures, effort de pêche, avantages socioéconomiques) ; et
- formuler, à titre préliminaire, des recommandations sur la mise en œuvre d'initiatives inédites ou complémentaires visant notamment l'installation d'émetteurs GPS ou de bouées acoustiques sur des DCP ancrés et l'utilisation de nouvelles techniques de pêche ciblant les ressources en petits pélagiques encore sous-exploitées.

Introduction

1. Les DCP ancrés (DCPa) sont utilisés pour diversifier l'activité de pêche et l'approvisionnement alimentaire des populations locales. Les premiers DCPa ont été mouillés dans les années 1980, et il en existe aujourd'hui dans l'ensemble des États et Territoires insulaires océaniques. Dès l'introduction de ces dispositifs en Océanie, la Communauté du Pacifique (CPS), en collaboration avec les services nationaux des pêches et d'autres organisations non gouvernementales, s'est employée à aider les pays membres à renforcer leurs capacités dans tous les domaines touchant aux DCPa. Depuis 1984, elle a réalisé [six manuels sur les DCP](#) portant plus particulièrement sur la conception, la planification, la fabrication, le mouillage, l'entretien et le suivi des DCPa, chaque nouveau manuel intégrant les informations et les enseignements les plus récents.
2. Pour accroître l'efficacité de la pêche sur DCP et de la pêche côtière en général, la CPS a produit et diffusé des supports de sensibilisation sur la sécurité en mer, les techniques de pêche (pêche à la traîne, pêche profonde, pêche en pleine eau, pêche à la palangre verticale et horizontale et pêche de nuit, notamment) et la transformation post-capture, y compris le traitement à bord du thon de qualité sashimi. Tous ces supports ont été utilisés dans le cadre de formations pratiques.
3. Les participants à la douzième Conférence des directeurs des pêches, tenue en mai 2020, ont souligné la nécessité d'appuyer les programmes de mouillage de DCPa et d'améliorer les outils de collecte de données, en vue du suivi de l'efficacité de ces programmes. Du fait des restrictions de voyage associées à la pandémie de COVID-19, les actions de renforcement des capacités engagées à cette fin ont été menées dans le cadre de formations à distance. À cet égard, il importe de noter que toutes les activités de renforcement des capacités mises en œuvre à l'appui des programmes de mouillage de DCPa devraient, dans l'idéal, être intégrées aux programmes de gestion communautaire des pêches en cours dans la région, afin d'optimiser les avantages que les communautés tirent de l'utilisation de ces dispositifs.

Activités mises en œuvre (dans le contexte des restrictions de voyage liées à la COVID-19)

Approche stratégique

4. La CPS continue d'apporter un soutien consultatif et technique aux pays insulaires océaniques en vue de l'élaboration de programmes nationaux de mouillage de DCPa, dans le but de promouvoir la mise en œuvre de programmes DCP pérennes porteurs d'avantages tangibles et durables pour les communautés locales. La réalisation de cet objectif suppose toutefois de mobiliser des financements nationaux durables et d'investir de manière adéquate dans le renforcement des capacités (tant en matière de personnel que d'équipement). Pour que les programmes de mouillage de DCPa débouchent sur les résultats escomptés sans pour autant imposer de contraintes excessives aux populations locales, il convient également d'en assurer le suivi en temps réel, tous aspects confondus.

Renforcement des capacités et sensibilisation

5. La CPS a élaboré le contenu théorique et pratique d'ateliers virtuels de formation sur les DCPa qu'elle a ensuite animés. Ces formations peuvent être adaptées aux besoins d'un large éventail de participants, qu'il s'agisse d'agents des services nationaux des pêches chevronnés, de personnes issues du secteur privé et de groupes de la société civile ou de membres de communautés de pêcheurs. Les supports pédagogiques utilisés sont conçus pour permettre à tous les participants, qu'ils soient expérimentés ou non, fonctionnaires, agents municipaux ou

chefs traditionnels, d'acquérir des connaissances et de mieux comprendre les conditions garantes du succès des activités de conception, de mouillage, de suivi et de gestion des DCPa.

6. Les supports de formation utilisés doivent permettre de renforcer et d'élargir les capacités des participants à mettre en œuvre et à gérer un programme de DCPa. Les ateliers sont organisés autour de modules thématiques : consultation des parties prenantes, relevés des sites de mouillage, achat des équipements, fabrication, mouillage, entretien et suivi. Le contenu de la formation peut être adapté en fonction des besoins propres à chaque pays.
7. Dans le droit fil de l'engagement pris par la CPS en faveur du renforcement des capacités d'apprentissage à distance, une série de sept courtes vidéos de sensibilisation et de formation sur la fabrication et le mouillage des DCPa a également été réalisée avec le concours du service des pêches de la Nouvelle-Calédonie. Elles sont disponibles sur [Youtube](#).

Suivi

8. La CPS a mis au point des applications pour mobile et tablette, comme [TAILs](#) et, plus récemment, [IKASAVEA](#). Ces deux applications ont été mises à la disposition des pays membres afin de faciliter le suivi des opérations de pêche sur des sites avec et sans DCP (données de prises et d'effort, espèces, longueur et poids, par exemple) et la tenue de registres détaillés des DCP, dans lesquels sont consignées toutes les informations pertinentes (matériaux de construction utilisés, emplacement, profondeur, fabrication, etc.).
9. À l'heure actuelle, huit pays recueillent des données sur les prises et l'effort de pêche sur DCPa dans le cadre d'enquêtes régulières sur les débarquements, que viennent compléter de temps à autre des enquêtes socioéconomiques ponctuelles réalisées sur des sites précis afin d'évaluer l'impact des DCPa. Dans deux pays de la région, des membres de communautés locales ont suivi une formation à l'utilisation des applications développées par la CPS.

Activités en cours

Approche stratégique

10. Pour optimiser la productivité des DCPa et les avantages qu'ils présentent pour la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des populations locales, les pays membres doivent se doter de programmes DCP solidement implantés bénéficiant du soutien et des financements requis. Or, si des stratégies et plans nationaux de mouillage de DCPa à des stades d'avancement divers sont en cours dans la région, seuls quelques-uns avaient été officiellement validés à la date de rédaction du présent document. La CPS, principal point de contact des États et Territoires membres en quête de soutien technique et de conseils en matière de gestion des ressources halieutiques côtières, a mis en place un mécanisme d'assistance commun à tous les pays membres, en mettant à leur disposition un soutien stratégique et des manuels et programmes de formation adaptés aux exigences pratiques des programmes nationaux de DCPa, telles qu'elles lui ont été communiquées par les membres.
11. La CPS est consciente que le bien-être des communautés insulaires océaniques est une considération primordiale et poursuit donc ses efforts pour améliorer la sécurité en mer des petits bateaux de pêche, en encourageant l'utilisation de sacs de survie, la révision des législations relatives aux petites embarcations et l'intégration de modules de formation à la sécurité en mer des petits bateaux de pêche dans les cours de formation aux petits métiers de la pêche et en apportant des solutions aux problèmes liés à la sécurité des petites embarcations.

Renforcement des capacités et sensibilisation

12. Les spécialistes des DCPa de la région se sont parfois heurtés à des difficultés lors de la construction et du mouillage de DCPa : le calcul de la longueur et de la taille des différents types de cordage, les caractéristiques techniques des pièces d'accastillage (chaîne, manilles, émerillons) et la conception des systèmes de flottaison requis en fonction de la profondeur des sites de mouillage retenus sont autant de problèmes potentiels. La CPS a donc entrepris d'élaborer un outil interactif en ligne qui s'adresse aux professionnels des DCPa et va leur permettre de définir la longueur des différents types de cordage, les dimensions du système de flottaison, la taille et la nature des pièces d'accastillage en métal ainsi que le type et le poids des corps-morts à utiliser sur les différents types de DCPa, en fonction de la profondeur et de l'emplacement des sites de mouillage.
13. La CPS travaille par ailleurs à la réalisation d'un manuel sur les méthodes de pêche côtière qui traite d'un large éventail de techniques ciblant principalement les espèces pélagiques côtières. Il y sera également question des méthodes de pêche ciblant des espèces qui ne font pas l'objet d'une exploitation régulière à des fins alimentaires, comme le calmar chipiloua, le calmar commun et les petits poissons pélagiques (comètes maquereaux, poissons volants, notamment). Le manuel sera prêt à la mi-2021 et sera complété tout au long de l'année à venir par une série de vidéos de sensibilisation et de formation sur certaines des méthodes de pêche abordées dans le manuel.
14. Outre les supports d'information et de sensibilisation existants (affiches, [Notes d'orientation n° 19](#) et [n° 31](#)), la CPS s'est attelée à la production d'une série d'outils de sensibilisation (*FADs for family*) afin de mieux faire connaître les DCPa, leurs avantages et les pratiques optimales s'y rapportant, et de mobiliser un soutien accru à l'appui des programmes de mouillage de DCPa. Cette trousse à outils sera élaborée en partenariat avec Nauru, mais sera mise à la disposition d'autres États et Territoires.

Suivi

15. Les données sur les captures et l'effort de pêche sur DCPa et sur les avantages socioéconomiques de ces dispositifs restent limitées. Elles sont pourtant essentielles pour réaliser les analyses coûts-avantages qui pourront faire la preuve de l'intérêt économique et social des programmes de DCPa. En l'absence d'éléments probants attestant de l'impact positif des DCPa, on pourra difficilement réunir des arguments justifiant de mobiliser durablement des ressources financières et humaines à l'appui de programmes pérennes de mouillage de DCPa.
16. La qualité, la quantité et la durée de vie des données disponibles sur les DCPa sont très variables à l'échelle régionale. Si certains pays insulaires océaniques ont su se doter de programmes aboutis de collecte de données sur les DCP, d'autres en revanche ne recueillent que peu ou pas de données de ce type. De plus, les programmes de collecte de données existants, aussi performants soient-ils, se heurtent aux *a priori* négatifs ou à l'indifférence des pêcheurs à l'égard de la collecte des données. Pour mettre en place de solides programmes nationaux et régionaux de collecte de données sur les DCPa, il faudra poursuivre les efforts de sensibilisation menés auprès des services nationaux des pêches, des autres administrations nationales compétentes, des communautés de pêcheurs et des populations côtières.
17. La CPS prévoit de réaliser une analyse de l'ensemble des données disponibles sur le mouillage de DCPa et les activités de pêche sur DCPa afin de recenser les informations manquantes et de faciliter l'élaboration d'une stratégie réaliste fondée sur les meilleures pratiques, en vue du suivi-évaluation des performances socioéconomiques de DCPa dans le contexte océanique.

Initiatives inédites et complémentaires

18. Dans le cadre d'une opération menée en collaboration avec la Division géosciences, énergie et services maritimes de la CPS et l'Institut de recherche pour le développement (IRD), une bouée enregistrant la hauteur des vagues et des données de localisation a été installée sur un des DCPa mouillés au large de Nouméa. La CPS prévoit maintenant d'installer à titre d'essai des bouées acoustiques et des émetteurs GPS sur des DCPa, afin de mieux cerner les avantages que cette technologie pourrait présenter pour les utilisateurs et les programmes de DCPa. Les bouées acoustiques pourraient notamment aider à mieux comprendre les interactions poissons-DCP, tandis que les émetteurs GPS peuvent fournir aux pêcheurs des informations sur l'emplacement des DCPa et faciliter la localisation de ceux qui se sont détachés de leurs corps-morts et dérivent en mer. La CPS analysera le rapport coût-efficacité de ces bouées et émetteurs GPS et formulera des conseils à l'intention des pays membres.
19. La CPS étudie d'autres méthodes et technologies de pêche à petite échelle des petits pélagiques (anchois, sprats, fusiliers, sardinelles, harengs). Ces ressources largement sous-utilisées, voire inexploitées, peuvent être pêchées de nuit à l'aide de dispositifs lumineux et de carrelets. L'objectif sera de transposer à plus petite échelle les méthodes de pêche utilisées par les grands navires, afin qu'elles soient applicables à bord des petits bateaux (de 6 à 9 mètres) qu'utilisent nombre de petits pêcheurs d'Océanie. La viabilité de ces méthodes de pêche à petite échelle sera évaluée, et des conseils et des formations seront proposés aux membres.
20. Les membres sont invités à :
 - prendre note des progrès réalisés à ce jour dans l'élaboration de mesures d'appui au mouillage de DCP ancrés dans la région ;
 - informer la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins de leurs besoins prioritaires en matière d'aide à la mise en place/au renforcement des stratégies et des capacités nationales de mouillage de DCP ancrés et de suivi de l'efficacité de ces dispositifs (captures, effort de pêche, avantages socioéconomiques) ; et
 - formuler, à titre préliminaire, des recommandations sur la mise en œuvre d'initiatives inédites ou complémentaires visant notamment l'installation d'émetteurs GPS ou de bouées acoustiques sur des DCP ancrés et l'utilisation de nouvelles techniques de pêche ciblant les ressources en petits pélagiques encore sous-exploitées.